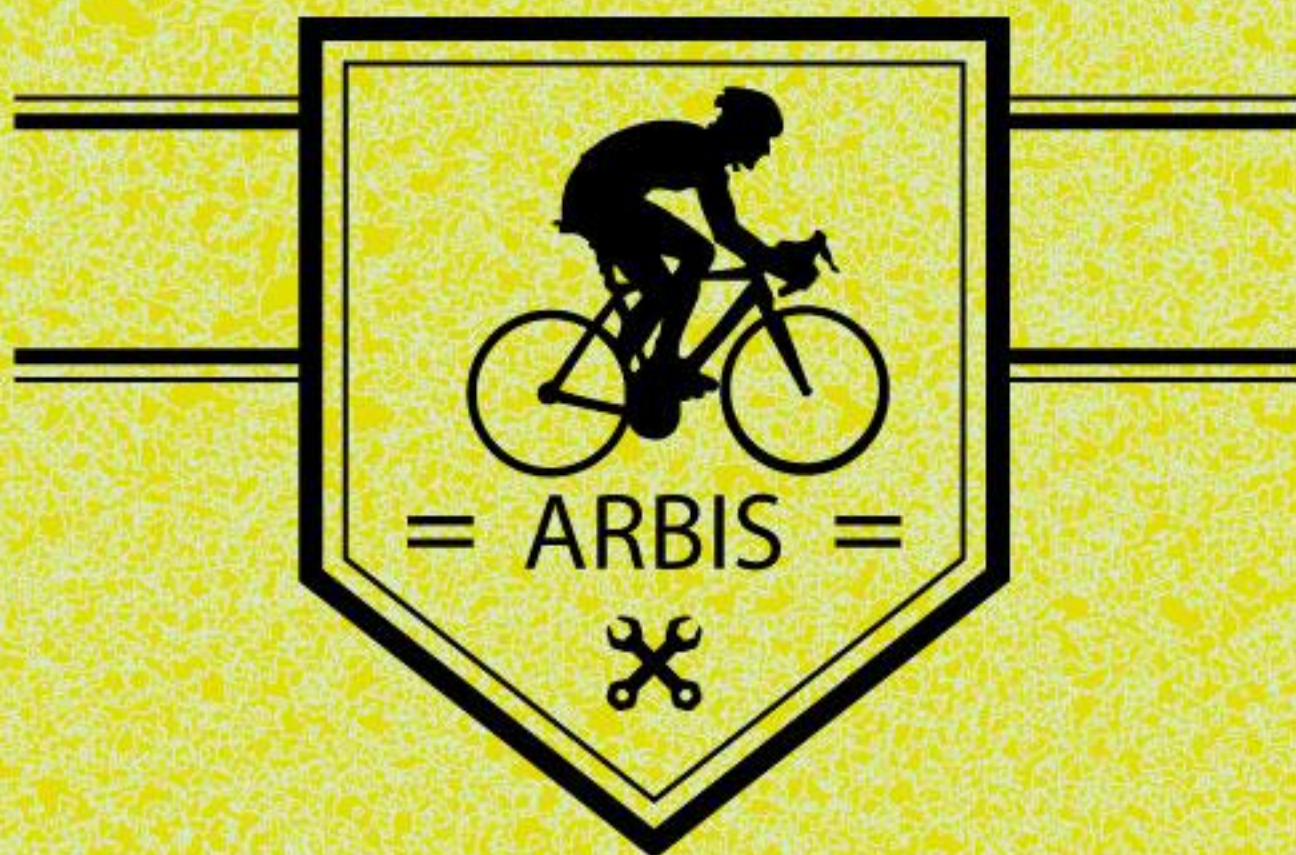


Championnat Départemental



CycloSPORT

Dimanche 28 mai 2017

PROGRAMME

Retrait des dossards à partir de 8h00.

Chaque coureur devra lui-même retirer son dossard et émarger sur la feuille de présence.
Circuit 7km

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT PAR AVANCE :

ADULTES : 6 € / JEUNES : 3 €

Programme validé par la CTD cyclosport

Attention le jour J, les horaires sont susceptibles d'être modifiées en fonction du rythme des courses précédentes.

Catégorie	Km / Tours	Dossards	Appel	Départ
15/16 ans M/F	6F(42km) - 7M(49km)	8h30	8h45	9h
13/14 ans M / F	4M(28km) / 3F(21km)	8h30	8h45	9h02
60 ans et + / F	8(56km)	8h50	9h30	9h45
40/49 ans	11(77km)	9h30	10h15	10h30
50/59 ans	10(70km)	10h15	11h20	11h35
20/29 ans	11(77km)	11h20	12h20	12h35
17/19 ans	10(70km)	11h20	12h35	12h45
30/39 ans	11(77km)	12h20	13h20	13h35

Le maillot de Champion de Gironde ne sera attribué qu'aux catégories ayant au moins deux inscrits au départ.

16 h 45 : remise des récompenses

BUVETTE
à votre disposition toute la journée.



REGLEMENT

ORGANISATION :

Ce Championnat Départemental U.F.O.L.E.P. Cycloport est organisé par le club du Guidon Portésien, le Comité Départemental U.F.O.L.E.P. de la Gironde et sa Commission Technique Départementale Cycloport avec le soutien de la commune d'Arbis.

Direction de l'épreuve :

Toute l'organisation est placée sous le contrôle technique de la Commission Départementale Cycloport et sous l'égide des règlements de l'U.F.O.L.E.P.

Celle-ci se réserve le droit, en fonction du déroulement de la compétition ou des conditions climatiques, de modifier les horaires ou distances à parcourir.

RETRAIT des DOSSARDS : Salle des fêtes d'Arbis à partir de 8h00.

Chaque coureur devra retirer personnellement son dossard et son transpondeur (en présentant sa licence homologuée de plus de 8 jours et sa carte catégorielle) et émarger sur la feuille de présence.

Tout concurrent prendra également à cette occasion connaissance des horaires précises de départ.

INSCRIPTIONS :

INSCRIPTIONS PAR CORRESPONDANCE JUSQU'AU 24 MAI 2017 23h59

ADULTES : 6€ / JEUNES : 3€

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE

CONTRÔLES MÉDICAUX ANTI-DOPAGE

Des contrôles pourront être effectués, conformément à la réglementation en vigueur, par un médecin « préleveur » et à la demande de l'UFOLEP ou de la Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sports.

Il appartient à chaque concurrent de s'assurer, dès son arrivée auprès du podium, s'il doit ou non se rendre au contrôle médical.

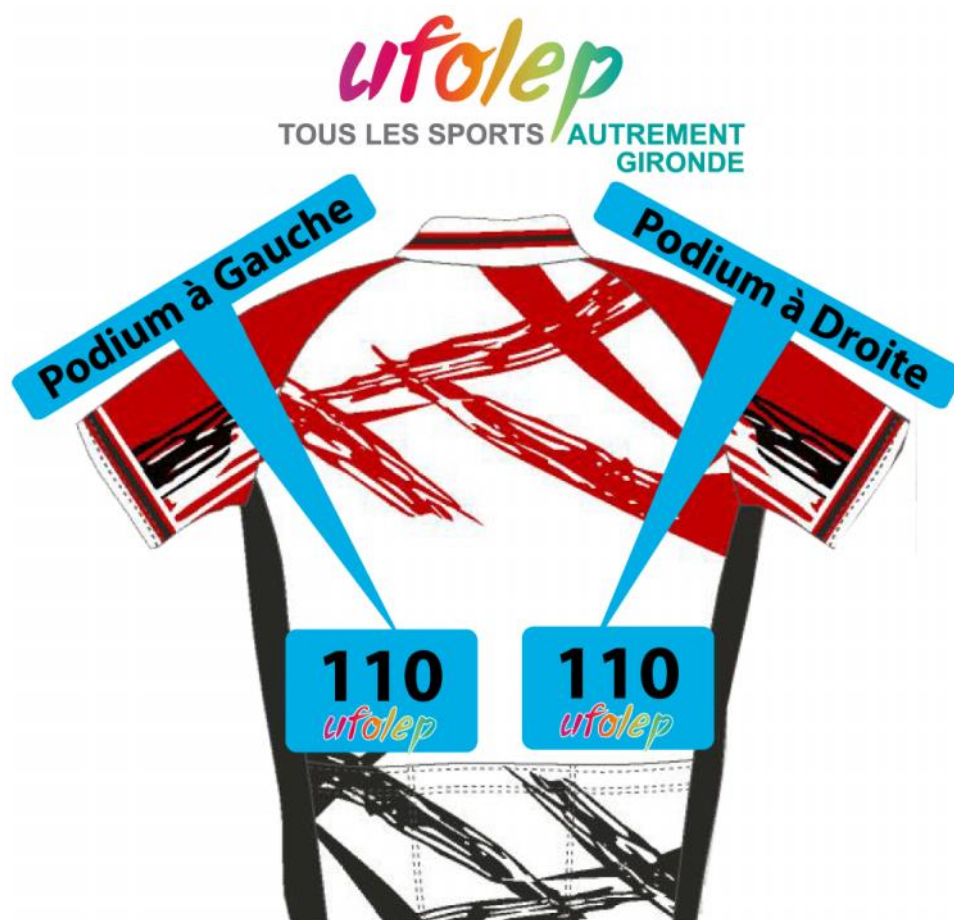
TENUE

Tous les participants d'une même association devront porter un maillot identique sur lequel figurera le logo U.F.O.L.E.P. (logo U.F.O.L.E.P. recommandé mais non obligatoire pour les clubs à double affiliation).

RAPPEL :

Le port du casque, sanglé et à coque rigide homologué UCI est obligatoire dès que l'on circule à vélo.

PORT DU DOSSARD



**Position du dossard
accroché non plié avec 4 épingles**

Merci de respecter cette position afin de faciliter la prise des dossards lors de la course et ainsi de permettre un classement correct de tous les participants.

MATÉRIEL

Braquets :

Filles et garçons 13-14 ans : développement autorisé : 7,01 m

15-16 ans M et F : développement maximum autorisé : 7,62 m.

Tous les jeunes 13-14 ans et 15-16 ans devront obligatoirement passer par le contrôle de braquet avant le départ et après pour les 3 premiers.

Attention au changement de roues dont vous n'êtes pas sûr de la provenance.

Les commissaires contrôleront très strictement le matériel avant le départ (et à l'arrivée) et pourront refuser ce départ aux cyclosporifs dont le cycle ne serait pas conforme (guidons particuliers ou additionnels interdits) et dont les boyaux ne seraient pas collés.



CIRCUIT : 7 km ; les carrefours seront sécurisés mais les coureurs devront impérativement rouler sur la partie droite de la chaussée. L'assistance sanitaire sera assurée par un Dispositif Prévisionnel de secours.

L'échauffement sur le circuit est interdit durant le déroulement des épreuves et la reconnaissance devra être terminée avant l'appel de la 1^{ère} épreuve soit 8h45.

- Aucun véhicule ne devra stationner 100m avant et 100m après la ligne d'arrivée. Plusieurs parking aux abords de l'arrivée sont à la disposition des coureurs
- Pas de ravitaillement de 500m avant et 200m après la ligne d'arrivée
- Retour des coureurs vers le stationnement immédiatement après les arrivées et par les chemins indiqués.

RÉCLAMATIONS

Une réclamation est recevable :

- oralement dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats. Elle est alors examinée par le jury des commissaires et/ou
 - par écrit, après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures ;
- Elles devront être envoyées au Comité départemental UFOLEP sous 48h (et sous pli recommandé) accompagnées d'un chèque de caution de 45 €, encaissé en cas de non recevabilité de la réclamation.

Les réclamations concernant la qualification d'un coureur ou la régularité de son engagement doivent se faire avant le départ de l'épreuve et verbalement.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera "gelé" et donc non attribué.

Elles seront examinées comme les cas particuliers, avec la plus grande équité par la commission technique départementale et éventuellement par le Comité Directeur UFOLEP Gironde.

Les réclamations verbales ou collectives, de même que celles déposées dans des conditions irrégulières ou incomplètes, seront systématiquement rejetées.

Les juges à l'arrivée et le directeur de l'épreuve sont souverains dans leurs décisions concernant la détermination du classement à l'arrivée.

REMISE des RÉCOMPENSES

Pour recevoir leurs récompenses, les cycloportifs devront se présenter au podium dans la tenue de club (maillot + cuissard). Le cas échéant, l'accès au podium leur sera refusé.

La cérémonie de remise des récompenses est prévue à 16 h 45

Tableau des récompenses : 1^{er} : gerbe, maillot, médaille ; 2^{ème} : médaille ; 3^{ème} : médaille.

RAPPEL DES CATEGORIES

Une vérification systématique des engagements sera également établie. Vous devez donc signaler des changements dans les affiliations quand cela est nécessaire (prise de licence FFC ou FSGT non signalée en début de saison notamment ou changement de catégorie FFC ou FSGT).

Age défini sur l'année civile 2017.

- Jeunes 13 / 14 ans (masculins / féminins) en 03 et 04
- Jeunes 15 / 16 ans (masculins / féminins) en 01 et 02
- Adultes féminines 17 / 29 ans de 00 à 88 inclus
- Adultes féminines 30 / 39 ans de 87 à 78 inclus
- Adultes féminines 40 et + en 77 et avant
- Adultes masculins 17 / 19 ans en 98, 99 et 00
- Adultes masculins 20 / 29 ans de 97 à 88 inclus
- Adultes masculins 30 / 39 ans de 87 à 78 inclus
- Adultes masculins 40 / 49 ans de 77 à 68 inclus
- Adultes masculins 50 / 59 ans de 67 à 58 inclus
- Adultes masculins 60 et+ en 57 et avant

-----} < ----- **à remettre au retrait des dossards du Départemental** -----} < -----

INFORMATION

CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOSPORT UFOLEP 14-15-16 juillet Saint Sulpice en Guérétois (23)

Rappel : l'inscription au Championnat National **se fait sur la base du volontariat** et est soumise à la participation obligatoire aux Championnats départemental **et** Régional.

Attention : le nombre de places est limité dans chaque catégorie d'âge.

Je souhaite participer au Championnat National : Nom / Prénom : _____

Association : _____ Téléphone : _____ Mail : _____

Catégorie d'âge : _____

(Joindre votre copie éventuelle de licence FFC ou FSGT)



ENGAGEMENTS

Via internet uniquement

Jusqu'au 24 mai 2017 23h59

Sur le lien suivant :

<http://www.ufolep-cyclisme.org/>

onglet calendrier et engagement puis

Je consulte, je m'engage

Choisir le département 33

Et

Cliquer sur la course championnat départemental
cycloport.

**Nous accepterons les engagements en version papier
que pour les clubs n'ayant pas d'accès internet.**

**Tout participant devra remettre sa licence homologuée, sa carte cycloport et émarger à la
table d'inscription pour recevoir son dossard et son transpondeur**

TARIFS Inscriptions

Licence Adultes (+16 ans) : **6€** / Licence Jeunes (-de 16 ans) : **3€**

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE

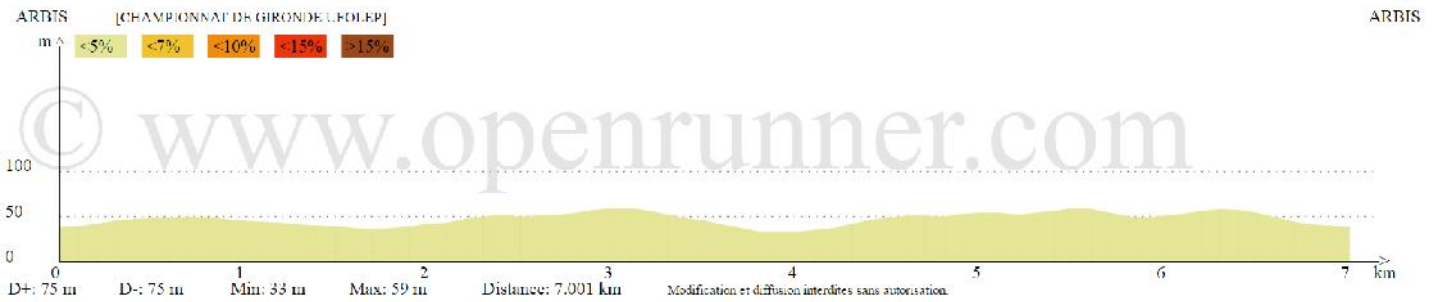
NE PAS ENVOYER DE REGLEMENT

LA FACTURATION SERA FAITE APRES LE CHAMPIONNAT

TOUTE ABSENCE NON JUSTIFIEE D'UN COUREUR INSCRIT SERA FACTUREE



PARCOURS



Distance : 7km (+/- 100m)

D+ : 75m

D- : 75m

Alt max : 59m

Alt min : 33m

PLAN DE SITUATION

Arbis est une commune de l'Entre-deux-Mers, qui se trouve à 39 km au sud-est de Bordeaux, à 18 km au nord de Langon et à 7,5 km au sud-sud-est de Targon.
En arrivant sur la commune d'Arbis vous trouverez le fléchage indiquant le lieu du départ et le parking voiture. Le parking se trouve à la salle des fêtes de la commune.



RESTAURATION

RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE